



Avis de vacance de poste
Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) Local(e)
Au sein de l'Unité de Gestion (UGP) – Ouarzazate

Le Programme de Valorisation Durable des Ksour et Kasbah du Maroc lance un appel à candidature pour le recrutement **d'un(e) Coordonnateur(trice) Local(e)** qui sera installé(e) à Ouarzazate.

I. Information sur le Poste	
Titre	: Coordonnateur(trice) Local(e)
Type de Contrat	: Contrat de service
Lieu d'affectation	: Ouarzazate
Durée du Contrat	: 12 mois, avec une période probatoire de 3 mois
Supervision	: Directeur National du Programme

II. Brève description du Projet :

Le Programme s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Royaume du Maroc (Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville) et le PNUD. Sa durée est de 5 ans.

Il s'est assigné comme objectifs de :

- Enclencher un cercle vertueux qui favorise l'appropriation par les acteurs locaux de la valorisation durable de l'habitat en terre et du patrimoine des ksour et kasbah et qui génère des retombées socio-économiques sur les populations locales (en particulier les jeunes et les femmes).
- Favoriser un mode de développement durable qui permette de répondre aux problèmes interdépendants de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion, tout en évitant l'épuisement irréversible du capital social et naturel et en diminuant les risques résultant de chocs externes.

Il s'inscrit également en appui aux actions de réhabilitation des ksour et kasbah réalisées par le Ministère, aux nouvelles législations relatives à la conservation du patrimoine culturel et à la construction en terre et aux stratégies et interventions des autres Ministères et organismes concernés.

Les résultats attendus de ce projet seront de :

- Réhabiliter les ksour et kasbah sélectionnés et retenus à travers la planification intégrée et concertée ;

- Améliorer les conditions de vie de leurs populations notamment en matière d'habitat ;
- Renforcer les capacités, informer et sensibiliser les acteurs privés, publics et les populations locales sur le potentiel des ksour et kasbah et sur les modalités de leur valorisation ;
- Doter le Ministère d'une vision, d'une programmation, de mécanismes et d'une méthodologie d'accompagnement en matière d'intervention dans les ksour et kasbah à l'horizon 2030.

Le projet accordera une place centrale au développement des différentes sortes de partenariat (technique, financier, etc), au renforcement de la convergence entre les acteurs institutionnels, aux dynamiques territoriales existantes, et au renforcement des capacités des collectivités et acteurs locaux afin d'assurer une appropriation régionale territoriale en matière de valorisation des ksour et kasbah comme levier de développement économique, social et environnemental. Les résultats de ce projet auront un impact sur l'amélioration des conditions de vie dans les habitats en terre du Maroc en général.

III. Description des tâches :

Sous la supervision du Directeur National du Programme, le/la candidat(e) retenu(e) aura pour missions :

a) Coordination territoriale et concertation avec les partenaires

- Organiser et animer les réunions de coordination avec les collectivités territoriales, les services déconcentrés, les associations et les autres partenaires de la zone, puis en rédiger et diffuser les comptes rendus.
- Être présent(e) régulièrement sur les sites et informer chaque partenaire de l'état d'avancement des activités qui le concernent.
- Mobiliser les acteurs locaux nécessaires à chaque activité : autorisations, participation, accès aux sites et aux données.
- Suivre les engagements pris par les partenaires et les relancer en cas de retard.
- Repérer les divergences et les blocages entre parties prenantes, proposer des solutions et saisir la Direction Nationale lorsqu'un arbitrage est nécessaire.
- Associer les habitants et les associations des ksour aux étapes clés des interventions : consultations, choix des activités et restitutions.

b) Suivi opérationnel de la mise en œuvre

- Suivre l'exécution du plan de travail annuel (PTA) dans la zone et tenir à jour un tableau d'avancement par site.
- Vérifier sur le terrain l'avancement des activités et des prestations, en lien avec les prestataires chargés du suivi technique, et signaler tout écart de délai, de quantité ou de qualité.
- Préparer le programme et la logistique des missions techniques, ateliers, consultations, formations et visites de terrain organisés dans la zone, et y prendre part.
- Veiller à l'application des recommandations issues des missions et des réunions.

c) Collecte des données de suivi et reporting (en lien avec le/la chargé(e) du suivi-évaluation)

- Collecter les données de suivi des activités et des indicateurs du programme dans la zone, ventilées par sexe, âge et site lorsque l'indicateur le prévoit.
- Contrôler la cohérence des informations transmises par les partenaires et les prestataires avant de les faire remonter.
- Rédiger un rapport mensuel de zone présentant les activités réalisées, les écarts par rapport au PTA, les difficultés rencontrées et les mesures proposées.
- Fournir les éléments de terrain nécessaires à l'élaboration des rapports périodiques du programme.

d) Alerte précoce et gestion des risques

- Informer sans délai la Direction Nationale de tout retard, incident ou situation susceptible d'affecter les activités, les bénéficiaires, les partenaires ou l'image du programme.
- Mettre à jour les risques propres à la zone dans le registre des risques du programme.

- Proposer des solutions adaptées au contexte local et suivre l'application des mesures correctives décidées.

e) Communication, visibilité et capitalisation *(en lien avec l'équipe chargée de la communication)*

- Repérer les réalisations et les initiatives locales qui méritent d'être valorisées.
- Recueillir photos, témoignages et données sur les résultats, avec l'accord des personnes concernées et dans le respect des règles de visibilité du programme.
- Organiser les visites de terrain des partenaires et des bailleurs de fonds dans la zone.
- Documenter les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre territoriale.

IV. Résultats attendus et indicateurs de performance :

La performance du/de la titulaire sera évaluée au regard des résultats ci-dessous. Les valeurs entre crochets seront arrêtées avant la publication de l'avis.

Résultat attendu	Indicateur de performance
Les activités de la zone sont mises en œuvre conformément au plan de travail	Taux de réalisation des activités du PTA de la zone
Les sites de la zone font l'objet d'un suivi régulier	Chaque site visité au moins une fois par mois ; fiche de visite transmise sous 5 jours ouvrables
La Direction Nationale dispose d'une information fiable et actualisée	Rapport mensuel transmis au plus tard le 5 du mois suivant ; données cohérentes avec les vérifications de terrain
Les difficultés sont remontées à temps	Tout retard ou incident significatif signalé sous 48 heures
Les décisions et recommandations sont suivies d'effet	Tableau de suivi des recommandations à jour ; proportion des mesures correctives appliquées dans les délais
Les partenaires locaux sont associés à la mise en œuvre	Réunions de coordination tenues selon le calendrier convenu ; comptes rendus diffusés sous 5 jours ouvrables

V. Compétences et qualifications :

Compétences/Qualifications	
Formation de base :	- Diplôme universitaire de niveau master (Bac+5) au minimum en sciences économiques, juridiques et sociales, développement territorial ou local, aménagement du territoire ou dans un domaine similaire.
Expérience :	- Au moins 10 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets ou de programmes de développement, dont une part significative sur le terrain. - Expérience de collaboration avec des collectivités territoriales, des administrations publiques, des associations ou des communautés locales. - Expérience avérée en suivi opérationnel et en reporting de projets. - Expérience dans l'animation de réunions, d'ateliers ou de consultations avec des acteurs locaux. - Expérience dans des projets de valorisation du patrimoine, de développement économique local ou d'inclusion socio-économique.

	- Bonne connaissance du contexte institutionnel et territorial de la zone d'intervention. - Bonne connaissance des procédures de gestion et d'exécution des programmes du PNUD ; - Une expérience dans la mise en œuvre de projets de coopération internationale constitue un atout.
Compétences :	Compétences techniques - Maîtrise des approches de développement territorial et local. - Capacité de planification et de suivi opérationnel des activités. - Aptitude à collecter, structurer et analyser des données de terrain. - Bonne capacité de rédaction de rapports et de comptes rendus. - Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ; la pratique d'un outil de collecte mobile (KoboToolbox ou équivalent) constitue un atout. Compétences comportementales - Sens de l'organisation, rigueur et autonomie. - Aisance relationnelle et capacité à faciliter le dialogue entre des acteurs aux intérêts divergents. - Capacité d'anticipation et esprit de solution. - Aptitude à gérer plusieurs priorités dans des délais contraints. - Intégrité, impartialité et discrétion. - Sensibilité aux questions de genre, d'inclusion et de participation communautaire. Langues - Arabe (y compris la darija) et français : excellente maîtrise à l'oral comme à l'écrit. - Amazighe, dans la variante parlée dans la zone : atout important. - Anglais : atout.

Le / la candidat(e) devra faire preuve d'autonomie, de maturité personnelle et professionnelle et d'aptitude d'écoute et de communication, de capacités de négociations et d'arbitrage. Il ou elle devra avoir une pratique de travail en équipe ainsi qu'un bon sens de l'organisation et de la gestion.

VI. Dépôt de candidatures :

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien envoyer leurs dossiers de candidature à l'adresse électronique : **pvd2k.2024@gmail.com** ou les déposer à l'UGP au siège Programme de valorisation durable des ksour et kasbah du Maroc Avenue Al Arz. Secteur 4. A9, Hay Ryad, Rabat 10000 – Maroc Tél/Fax (212) 05 37 71 41 16

Les dossiers de candidature sont composés d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitae détaillé**, **les diplômes et les attestations justifiant l'expérience** et d'une **note de compréhension des tâches**.

La date limite de dépôt ou envoi des dossiers est fixée au **lundi 09 novembre 2026 à 16h30**.

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.